

NUMÉRIQUE

INTERNET: LE TRÈS HAUT DÉBIT À LA TRAÎNE

AVEC LA FIBRE OPTIQUE POUR L'INTERNET À LA MAISON ET LA 4G POUR L'INTERNET MOBILE, LE TRÈS HAUT DÉBIT PEUT ÊTRE UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DE CRÉATION D'EMPLOIS EN FRANCE. LA RÉALITÉ N'EST PAS À LA HAUTEUR DE CETTE AMBITION.

«**C**ouper Internet aujourd'hui, c'est comme couper l'eau.»

En s'exprimant ainsi, Fleur Pellerin, ministre de l'Innovation et de l'Économie numérique, a fait récemment écho à une revendication de la Cgt faisant du droit à la communication un droit fondamental. On en est pourtant encore loin : si la fracture numérique – territoriale, sociale, générationnelle – tend à se réduire, 25 % de la population ne veut pas ou ne peut toujours pas profiter d'Internet à la maison, a montré une étude de l'Insee. Et ceux qui y ont accès doivent faire avec une vitesse de connexion moyenne qui place la France au trente-huitième rang mondial en la matière.

En permettant un débit d'information sans commune mesure avec celui que l'on connaît aujourd'hui (cinquante-cinq secondes pour télécharger un film, au lieu de trente et une minutes), le très haut débit peut-il changer la donne ? Il représente en tout cas un saut technologique qui suppose la construction d'un réseau fibre optique pour le fixe, en remplacement de l'actuel réseau en cuivre, et 4G pour le mobile. Les usages domestiques et professionnels sont multiples et sont susceptibles d'exploser, bousculant les organisations du travail. Beaucoup sont encore insoupçonnés, d'autres déjà repérés : jeux en réseau, téléchargement de films haute définition, e.éducation,



FRANÇOIS LAFITE / MAXPPP

e.santé (transmission des images en radiologie), e.formation professionnelle, e.administration...

Une occasion de réduire la fracture numérique

Potentiellement, c'est tout une filière qui peut être dynamisée en termes d'emplois (quels emplois ?), évalués à quarante mille pour les seuls fabricants de fibre optique, opérateurs de modernisation du réseau et promoteurs de développement industriel. Les opportunités sont réelles pour les équipementiers aujourd'hui en grande difficulté, les fabricants de semi-conducteurs, les opérateurs, les start-ups... Une belle occasion également pour réduire la fracture numérique, notamment territoriale, en raccordant des zones aujourd'hui sinistrées car prétendument non rentables. «Le très haut débit va changer

la perception que nous avons des territoires, car il abolit la distance et contribue à l'égalité», affirmait-il y a quelques mois François Hollande, lors de la visite d'un chantier de fibre optique.

Occasion ratée ? «Nous avons déjà quelques wagons de retard», a noté Benoît Martin, secrétaire régional Cgt-Fapt à l'occasion d'une récente rencontre organisée par l'Union régionale⁽¹⁾. Si l'Arcep, l'autorité de régulation du secteur, se targue du nombre de quatre cent quinze mille abonnements au très haut débit en fibre optique, cela ne concerne que 5,2 % des abonnements en France. Un début, diront certains, tout en esquivant la réalité que masque ce timide démarrage : un manque criant d'investissements alors que, par ailleurs, un triplement du trafic Internet est attendu d'ici à 2015. Ainsi, pour la seule fibre optique, dont le réseau

doit remplacer le cuivre – plus de quarante ans d'âge – d'ici à... 2022, l'objectif d'investissement (État, collectivités territoriales et opérateurs) se chiffre à quelque 20 milliards d'euros. «Il faudrait investir plusieurs milliards par an pour espérer pouvoir couvrir à terme 100 % de la population ; on atteint à peine 300 millions d'euros», a souligné Serge Gerber (Cgt FT-Orange), pour qui «il y a un vrai risque de décrochage s'il n'y a pas de sursaut général». Du côté de l'Internet mobile, les opérateurs se livrent une concurrence très vive pour le déploiement de la 4G dans les grandes agglomérations, dont la rentabilité est plus immédiate, avec un coût estimé à 400 millions d'euros.

Pourquoi l'abonné devra payer deux fois

Quelle stratégie de déploiement pour répondre à quels besoins ? Qui, d'ailleurs, doit décider des besoins de la société ? Qui doit les financer ? Quelle peut être la complémentarité des différents réseaux ? Comment donner à cette stratégie une cohérence nationale ? Au-delà du progrès technique, le très haut débit pose une série de questions encore en grande partie non résolues. Ou plutôt déjà tranchées dans un souci de rentabilité. Les opérateurs, en particulier, ne sont impliqués qu'à hauteur de 6 milliards d'euros pour le déploiement de la fibre optique dans les seules zones dites «denses» et donc rentables ; ils n'ont, par conséquent, aucune obligation de couverture de l'ensemble du territoire. A charge pour les collectivités territoriales, en particulier, de s'y mettre.

Un montage financier que conteste la Cgt, pour qui le très haut débit ne peut pas reposer essentiellement sur les collectivités territoriales, «ce qui est fondamentalement inégalitaire et inquiétant à l'heure où le gouvernement annonce une refaçon des dotations aux collectivités [...]. De plus, chacun(e) d'entre nous paiera deux fois, une fois par la facture réglée à l'opérateur, une fois par l'impôt», explique ainsi l'Union fédérale des cadres dans un dossier sur les enjeux du numérique. Exemple avec la région Ile-de-France, dont l'objectif est de devenir «la première

région fibrée d'Europe à l'horizon 2020» : dans les zones non couvertes par les investissements privés (Orange et Sfr), le déploiement du réseau sera assuré «par les collectivités départementales avec le soutien financier de l'État et de la Région via un plan fibre de 150 millions d'euros». «Au total, le secteur privé veut bien s'occuper de trois cent vingt communes, c'est très peu. À côté, il est prévu de déployer des réseaux d'initiative publique dans plus de huit cents communes», a détaillé Serge Mas, membre du Cneser d'Ile-de-France. En définitive, «le déploiement de la fibre optique représente pour FT-Orange un coût de 500 millions d'euros. Ce n'est pas beaucoup, et pourtant ce ne sera pas tenu», a souligné Ghislaine Coinaud, administratrice Cgt au CA de FT-Orange. Un investissement mineur au regard des résultats du groupe et, notamment, du montant des dividendes qui devraient encore être distribués en 2013 (environ 1,5 milliard d'euros). «Cette stratégie uniquement axée sur la finance est dangereuse pour l'avenir du groupe, souligne encore Ghislaine Coinaud, car elle se fait au détriment de l'investissement, de la recherche et du développement, des salariés et des usagers.» Et d'un véritable projet industriel pour un réseau fibre optique jusque chez l'abonné, sur tout le territoire, et non dans les seuls quartiers ou villes rentables. Sans surcoût pour les contribuables : cela suppose de mettre en place un cofinancement associant les opérateurs – qui doivent répondre à un certain nombre de critères de service public et d'efficacité économique et sociale –, les producteurs, éditeurs et fournisseurs de la filière. Pour la Fapt-Cgt, «le financement doit se faire sur leurs fonds propres et par le biais d'emprunts à taux réduits auprès du pôle financier public proposé par la Cgt. C'est à eux qu'il revient de contribuer aux investissements dans les réseaux et équipements, à hauteur de leurs bénéfices» : pour parvenir à l'Internet pour tous. ▶

Christine LABBE

(1) Rencontre régionale du très haut débit, 18 septembre 2013, Union régionale Cgt-Fapt (Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications) d'Ile-de-France.